

Règlement du Tournoi de Mixte et Double du SVBC 23

Samedi 14 & Dimanche 15 Juin 2025

I. GÉNÉRALITÉS

Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD et le règlement ci-après.

Melle Marie GERMAIN en est la juge arbitre. Ses décisions sont sans appel. Elle est compétente pour prendre toute décision dans l'intérêt du tournoi.

Les joueurs parabad (fauteuil-debout-petite taille), peuvent participer au tournoi, selon les règles des valides.

Les frais d'inscription sont fixés à 16 € 1 tableau et 20 € les 2.

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 06 juin 2025 et le tirage au sort aura lieu le 07 Juin 2025, le tournoi se déroulera les 14 et 15 Juin 2025. Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Le 14 juin se jouera les Doubles mixtes et le 15 juin les Doubles Dames et Doubles Hommes.

Si le nombre de joueurs est atteint, les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée du dernier inscrit de la paire sur badnet.

Les joueurs classés jouent en plumes. Pour les joueurs NC, les matches se jouent en volant plastique, à moins d'un accord passé entre les joueurs pour utiliser des volants en plumes.

Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués. En cas de litige, les volants officiels du présent tournoi sont les MAVIS 370 pour les plastiques et CBX Rouge pour les plumes.

Une tenue de sport conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol sur les lieux de la compétition.

Toute participation au TOURNOI DU SVBC 23 implique l'adoption du présent règlement dans sa totalité.

II. LES JOUEURS

Chaque participant doit être licencié à la FFBaD pour pouvoir participer à la compétition dans la catégorie senior.

Le tournoi est ouvert aux licenciés classés dans les séries **P, D, R**.

Les tableaux seront sous forme de Séries.

En fonction du nombre d'inscrits, le club pourra regrouper les catégories.

Les catégories Minimales, Cadets pourront s'inscrire au tournoi.

Le tournoi est ouvert à tout licencié FFBaD quelle que soit l'implantation géographique de son club.

Cependant, seuls les clubs de la région Limousin et des départements limitrophes de la Creuse reçoivent une invitation par voie postale et/ou par courrier électronique. S'agissant des autres clubs, ils peuvent prendre connaissance de l'existence du tournoi par une publicité faite sur un site web spécialisé.

Chaque joueur, muni de sa licence, doit impérativement se faire pointer à la table de marque dès son arrivée sur le site.

III. LES TABLEAUX

Pour avoir un maximum de matchs, le SVBC fera des poules de 4, 5 ou 6, avec 2 sortants, si le temps nous le permet.

IV. LE DÉROULEMENT DU TOURNOI

Le tournoi s'effectuera sur 2 jours.

Le samedi 14 juin 2025 aura lieu les Doubles Mixtes.

Le Dimanche 15 juin 2025 se jouera les Doubles Dames et Doubles Homme.

V. LES FORFAITS

En cas de forfait et en l'absence de certificat médical ou d'un justificatif, les droits d'engagement restent acquis au club organisateur.

En cas de forfait, vous devez envoyer votre justificatif dans les 5 jours suivant la fin de la compétition au Juge-Arbitre et à

contact@lnagbad.fr